SEMAINE EUROPÉENNE DE LA MOBILITÉ 2019

-
Du 16/09/2019 au 22/09/2019

L'objectif de l'événement est d'inciter le plus grand nombre de personnes à adopter une démarche éco-citoyenne pérenne en privilégiant les déplacement doux et alternatifs à la voiture particulière : transports publics, covoiturage, autopartage, vélo.

Rédigé par **ADEME** le 12/09/2019

Organisée chaque année du 16 au 22 septembre, la Semaine européenne de la mobilité (SEM) a pour objectif d'inciter les citoyens et les collectivités dans de nombreux pays européens à opter pour des modes de déplacements plus respectueux de l'environnement. La 18ème édition de la campagne met à l'honneur cette année les avantages de la marche à pied et du vélo en toute sécurité avec son appel à l'action "Marchons ensemble !"

Comment participer ?
Pour les **collectivités** qui souhaitent s'inscrire et bénéficier du dispositif de communication ou du Prix européen, il est nécessaire de remplir au moins un critère sur les trois préconisés par la Commission :

- organiser une semaine d'actions consacrée à la mobilité durable selon le thème
- lancer et promouvoir durant la semaine une action pérenne consacrée à la mobilité durable
- organiser une journée sans voiture

Seules les villes qui s'engagent à respecter les trois critères ci-dessus seront éligibles pour les**prix de la Semaine européenne de la mobilité**.

S'inscrire à la Semaine
Voir les villes déjà inscrites
Télécharger le kit de communication

Tous **les autres organismes** (établissements publics établissements scolaires, entreprises, associations, …) peuvent inscrire leur action sous **« mobility actions »**.

Cookies